

## Baccalauréat professionnel Esthétique – Cosmétique – Parfumerie

### Evaluation par compétences

Pôles	Compétences		Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
<b>Pôle 1 : Techniques esthétiques visage et corps</b> soins de beauté et de bien être	<b>Compétence 1 du LSL (C11) : Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques.</b>	<b>C 11.1 : Elaborer un programme de soins esthétiques du visage, du corps.</b>	- Identifier les différentes étapes d'un programme de soins <i>- Autonomie partielle avec guidance</i>	- Enumérer et ordonner les différentes étapes d'un programme de soins <i>- Autonomie partielle</i>	- Elaborer un programme de soin en tenant compte du diagnostic, des attentes du ou de la client(e) et du contexte professionnel <i>- Autonomie totale</i>	- Elaborer un programme de soin en tenant compte du diagnostic, des attentes du ou de la client(e) et du contexte professionnel <i>- Autonomie totale et pleine responsabilité</i>
		<b>C.11.2 : Réaliser des soins esthétiques du visage, du cou, décolleté, en utilisant des techniques manuelles, des produits cosmétiques, des appareils.</b>	- Réaliser les différentes étapes du protocole au regard du diagnostic posé - Installer le poste de travail - Accomplir des techniques en respectant très partiellement la réglementation en vigueur, l'anatomie et la physiologie, le confort du ou de la client(e), des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, d'une démarche éco citoyenne et une durée de réalisation <i>- Autonomie partielle avec guidance</i>	- Réaliser et ordonner les différentes étapes du protocole au regard du diagnostic posé - Installer le poste de travail de manière rationnelle et organisationnelle - Accomplir des techniques en respectant, en partie, la réglementation en vigueur, l'anatomie et la physiologie, le confort du ou de la client(e), des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, d'une démarche éco citoyenne et une durée de réalisation <i>- Autonomie partielle</i>	- Mettre en œuvre un œuvre un protocole de soins adapté aux attentes de la cliente, en fonction du diagnostic posé - Mettre en œuvre l'organisation, l'installation rationnelle et complète du poste de travail - Réaliser les techniques en respectant : la réglementation en vigueur, l'anatomie et la physiologie, le confort du ou de la client(e), des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, d'une démarche éco-citoyenne et une durée de réalisation optimisée <i>- Autonomie totale</i>	- Adapter de manière pertinente le protocole, en fonction du diagnostic posé - Maîtriser l'organisation, l'installation rationnelle et complète du poste de travail - Maîtriser les techniques en respectant : la réglementation en vigueur, l'anatomie et la physiologie, le confort du ou de la client(e), des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, d'une démarche éco citoyenne et une durée de réalisation optimisée <i>- Autonomie totale et pleine responsabilité</i>

<b>Pôle 1 : Techniques esthétiques visage et corps</b> soins de beauté et de bien être	<b>Compétence 1 du LSL (C11) : Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques.</b>	<b>C 11.3 : Réaliser des soins esthétiques du corps y compris mains et pieds, en utilisant des techniques, des produits cosmétiques, des appareils.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les différentes étapes du protocole au regard du diagnostic posé</li> <li>- Installer le poste de travail</li> <li>- Exécuter des techniques en respectant très partiellement : la réglementation en vigueur, l'anatomie et la physiologie, le confort du ou de la client(e), des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie, une démarche éco-citoyenneté et une durée de réalisation</li> <li>- <i>Autonomie partielle avec guidance</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser et ordonner les différentes étapes du protocole au regard du diagnostic posé</li> <li>- Installer le poste de travail de manière rationnelle et organisationnelle</li> <li>- Exécuter des techniques en respectant, en partie : la réglementation en vigueur, l'anatomie et la physiologie, le confort du ou de la client(e), des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie, une démarche éco-citoyenneté et une durée de réalisation</li> <li>- <i>Autonomie partielle</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre un protocole de soins adapté aux attentes de la cliente</li> <li>- Mettre en œuvre l'organisation, l'installation rationnelle et complète du poste de travail</li> <li>- Réaliser des techniques en respectant : la réglementation en vigueur, l'anatomie et la physiologie, le confort du ou de la client(e), des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie, une démarche éco-citoyenneté et une durée de réalisation optimisée</li> <li>- <i>Autonomie totale</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter de manière pertinente le protocole, en fonction du diagnostic posé</li> <li>- Maîtriser l'organisation, l'installation rationnelle et complète du poste de travail</li> <li>- Maîtriser les techniques en respectant : la réglementation en vigueur, l'anatomie et la physiologie, le confort du ou de la client(e), des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, d'une démarche éco-citoyenneté et une durée de réalisation optimisée</li> <li>- <i>Autonomie totale et pleine responsabilité</i></li> </ul>
		<b>C 11.4 : Conduire une prestation UV.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lister les phototypes</li> <li>- Exprimer un conseil à la clientèle</li> <li>- Entretenir les appareils</li> <li>- <i>Autonomie partielle avec guidance</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enumérer et ordonner les phototypes</li> <li>- Emettre un conseil à la clientèle en respectant partiellement la réglementation</li> <li>- Maintenir les appareils en respectant partiellement la réglementation</li> <li>- <i>Autonomie partielle</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indiquer et préciser les phototypes</li> <li>- Enoncer un conseil adapté à la clientèle en tenant compte de la réglementation</li> <li>- Maintenir les appareils en respectant la réglementation</li> <li>- <i>Autonomie totale</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer et caractériser les phototypes</li> <li>- Formuler un conseil pertinent et adapté à la clientèle en tenant compte de la réglementation</li> <li>- Maintenir les appareils en respectant la réglementation</li> <li>- <i>Autonomie totale et pleine responsabilité</i></li> </ul>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer un projet de maquillage non adapté à la situation, aux attentes de la clientèle et à sa morphologie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer un projet de maquillage adapté à la situation, aux attentes de la clientèle et à sa morphologie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer un projet de maquillage adapté à la situation, aux attentes de la clientèle et à sa morphologie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer un projet de maquillage adapté à la situation, aux attentes de la clientèle et à sa morphologie</li> </ul>

<b>Pôle 1 : Techniques esthétiques visage et corps</b>	<b>Compétence 2 du LSL (C12) : Adapter et mettre en œuvre des protocoles de maquillage du visage</b>	<b>C 12.1 : Elaborer un projet de maquillage.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Justifier difficilement ses choix de techniques, matériels et produits</li> <li>- <i>Autonomie partielle avec guidance</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Justifier ses choix de techniques, matériels et produits</li> <li>- <i>Autonomie partielle</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Justifier ses choix de techniques, matériels et produits</li> <li>- <i>Autonomie totale</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Justifier ses choix de techniques, matériels et produits</li> <li>- <i>Autonomie totale et pleine responsabilité</i></li> </ul>
		<b>C 12.2 : Réaliser des maquillages.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des maquillages du visage avec quelques manquements aux règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et d'économie</li> <li>- Réaliser un maquillage dans une durée non optimisée</li> <li>- Réaliser un maquillage avec sans prise en compte du type de peau, et/ou défaut(s) de maîtrise technique, et/ou sans mise en valeur du visage et/ou dont le résultat est inadapté à la morphologie de la personne</li> <li>- <i>Autonomie partielle avec guidance</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des maquillages du visage en respectant les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et d'économie</li> <li>- Réaliser un maquillage dans une durée optimisée</li> <li>- Réaliser un maquillage prenant en compte le type de peau, avec maîtrise technique, mise en valeur du visage et dont le résultat est adapté à la morphologie de la personne</li> <li>- <i>Autonomie partielle</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des maquillages du visage en respectant les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et d'économie</li> <li>- Réaliser un maquillage dans une durée optimisée</li> <li>- Réaliser un maquillage prenant en compte le type de peau, avec maîtrise technique, mise en valeur du visage et dont le résultat est adapté à la morphologie de la personne</li> <li>- <i>Autonomie totale</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des maquillages du visage en respectant les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et d'économie</li> <li>- Réaliser un maquillage dans une durée optimisée</li> <li>- Réaliser un maquillage prenant en compte le type de peau, avec maîtrise technique, mise en valeur du visage et dont le résultat est adapté à la morphologie de la personne</li> <li>- <i>Autonomie totale et pleine responsabilité</i></li> </ul>

<b>Pôle 1 : Techniques esthétiques visage et corps</b>		<b>C 12.3 : Réaliser des démonstrations d'auto-maquillage.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduire une séance d'auto-maquillage de façon très superficielle</li> <li>- Mettre en œuvre une gestuelle inadaptée</li> <li>- <i>Autonomie partielle avec guidance</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduire une séance d'auto-maquillage de façon satisfaisante</li> <li>- Argumenter et mettre en œuvre une gestuelle favorisant la vente et l'utilisation de produits de maquillage</li> <li>- <i>Autonomie partielle</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduire une séance d'auto-maquillage de façon appliquée</li> <li>- Argumenter et mettre en œuvre une gestuelle favorisant la vente et l'utilisation de produits de maquillage</li> <li>- <i>Autonomie totale</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduire une séance d'auto-maquillage de façon appliquée</li> <li>- Argumenter et mettre en œuvre une gestuelle favorisant la vente et l'utilisation de produits de maquillage</li> <li>- <i>Autonomie totale et pleine responsabilité</i></li> </ul>
<b>Pôle 2 : Techniques esthétiques liées aux phanères</b>	<b>Compétence 3 du LSL (C22) : Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles</b>	<b>C 22.1 : Adapter un protocole de maquillage des ongles.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer un projet de maquillage sans prise en compte de la situation, la morphologie et les attentes de la clientèle</li> <li>- Justifier de façon très superficielle ses choix de techniques, de produits et matériels</li> <li>- <i>Autonomie partielle avec guidance</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter un projet de maquillage en prenant en compte la situation, la morphologie et les attentes de la clientèle</li> <li>- Justifier ses choix de techniques, de produits et matériels</li> <li>- <i>Autonomie partielle</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter un projet de maquillage en prenant en compte la situation, la morphologie et les attentes de la clientèle</li> <li>- Justifier ses choix de techniques, de produits et matériels</li> <li>- <i>Autonomie totale</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter un projet de maquillage en prenant en compte la situation, la morphologie et les attentes de la clientèle</li> <li>- Justifier ses choix de techniques, de produits et matériels</li> <li>- <i>Autonomie totale et pleine responsabilité</i></li> </ul>
		<b>C 22.2 : Réaliser un maquillage des ongles classique ou fantaisie.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un maquillage des ongles classique ou fantaisie avec quelques manquements aux protocoles en vigueur et/ou aux règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, d'économie et/ou sans mise en valeur des ongles</li> <li>- Réaliser le soin dans une durée non optimisée</li> <li>- <i>Autonomie partielle avec guidance</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un maquillage des ongles classique ou fantaisie dans le respect des protocoles en vigueur, des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, d'économie et dans un temps conseillé</li> <li>- Mettre en valeur les ongles avec un résultat partiellement net</li> <li>- <i>Autonomie partielle avec guidance</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un maquillage des ongles classique ou fantaisie dans le respect des protocoles en vigueur, des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, d'économie et dans un temps conseillé</li> <li>- Mettre en valeur les ongles avec un résultat net</li> <li>- <i>Autonomie totale</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un maquillage des ongles classique ou fantaisie dans le respect des protocoles en vigueur, des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, d'économie et dans un temps conseillé</li> <li>- Mettre en valeur les ongles avec un résultat net</li> <li>- <i>Autonomie totale et pleine responsabilité</i></li> </ul>

<b>Pôle 2 : Techniques esthétiques liées aux phanères</b>		<b>C 22.3 : Réaliser un maquillage semi-permanent des ongles.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un maquillage des ongles semi-permanent avec quelques manquements aux protocoles en vigueur et/ou aux règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, d'économie et/ou sans mise en valeur des ongles</li> <li>- Réaliser le soin dans une durée non optimisée</li> <li>- <i>Autonomie partielle avec guidance</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un maquillage des ongles semi-permanent dans le respect des protocoles en vigueur, des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et d'économie</li> <li>- Mettre en valeur les ongles avec un résultat partiellement net</li> <li>- Réaliser le soin dans une durée non optimisée</li> <li>- <i>Autonomie partielle avec guidance</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un maquillage des ongles semi-permanent dans le respect des protocoles en vigueur, des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, d'économie et dans un temps conseillé</li> <li>- Mettre en valeur les ongles avec un résultat net</li> <li>- <i>Autonomie totale</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un maquillage des ongles semi-permanent dans le respect des protocoles en vigueur, des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, d'économie et dans un temps conseillé</li> <li>- Mettre en valeur les ongles avec un résultat net</li> <li>- <i>Autonomie totale et pleine responsabilité</i></li> </ul>
		<b>Compétence 3 du LSL (C21) : Adapter et mettre en œuvre de techniques esthétiques liées aux</b>	<b>C 21. 1 : Adapter un protocole lié aux phanères.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les informations nécessaires à l'élaboration d'un protocole</li> <li>- <i>Autonomie partielle avec guidance</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir un protocole exact sans prise en compte des caractéristiques des phanères, ni des attentes de la cliente</li> <li>- <i>Autonomie partielle</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir un protocole exact prenant en compte les caractéristiques des phanères et des attentes de la cliente</li> <li>- <i>Autonomie totale</i></li> </ul>
	<b>C 21.2 : Réaliser des épilations du visage, des membres supérieurs et inférieurs, du tronc, du maillot (simple – brésilien – américain – intégral).</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les épilations demandées avec de nombreuses lacunes en terme de maîtrise des techniques</li> <li>- <i>Autonomie partielle avec guidance</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les épilations demandées avec quelques manquements en terme de maîtrise des techniques et un résultat partiellement net</li> <li>- <i>Autonomie partielle</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les épilations demandées avec une bonne maîtrise des techniques et un résultat net</li> <li>- <i>Autonomie totale</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les épilations demandées avec une bonne maîtrise des techniques et un résultat net</li> <li>- <i>Autonomie totale et pleine responsabilité</i></li> </ul>	

<b>Pôle 2 : Techniques esthétiques liées aux phanères</b>	<b>Compétence 3 du LSL (C21) : Adapter et mettre en œuvre de techniques esthétiques liées aux</b>	<b>C 21.3 : Réaliser des colorations et des décolorations des poils / La permanente et le rehaussement des cils.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les colorations et décolorations des poils, permanentes et rehaussement des cils, avec de nombreuses lacunes en terme de maîtrise des techniques</li> <li>- <i>Autonomie partielle avec guidance</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les colorations et décolorations des poils, permanentes et rehaussement des cils, avec quelques manquements en terme de maîtrise des techniques et une connaissance partielle des principes et effets recherchés.</li> <li>- <i>Autonomie partielle</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les colorations et décolorations des poils, permanentes et rehaussement des cils, avec une bonne maîtrise des techniques, une bonne connaissance des principes et effets recherchés et un résultat net</li> <li>- <i>Autonomie totale</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les colorations et décolorations des poils, permanentes et rehaussement des cils, avec une excellente maîtrise des techniques, une solide connaissance des principes et effets recherchés et un résultat net</li> <li>- <i>Autonomie totale et pleine responsabilité</i></li> </ul>
		<b>C 21.4 : Réaliser un soin esthétique des ongles, des techniques de réparation d'ongles, des techniques de prothésie ongulaires.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les soins esthétiques des ongles, les techniques de réparation d'ongles et de prothésie ongulaires avec de nombreuses lacunes en terme de maîtrise des techniques.</li> <li>- <i>Autonomie partielle avec guidance</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les soins esthétiques des ongles, les techniques de réparation d'ongles et de prothésie ongulaires avec quelques manquements en terme de maîtrise des techniques.</li> <li>- <i>Autonomie partielle</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les soins esthétiques des ongles, les techniques de réparation d'ongles et de prothésie ongulaires avec une bonne maîtrise des techniques et un résultat net</li> <li>- <i>Autonomie totale</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les soins esthétiques des ongles, les techniques de réparation d'ongles et de prothésie ongulaires avec une excellente maîtrise des techniques et un résultat net</li> <li>- <i>Autonomie totale et pleine responsabilité</i></li> </ul>
	<b>Compétence 4 du LSL (C31) : Accueillir et prendre en charge la clientèle</b>	<b>C 31.1 : Adopter une attitude professionnelle.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revêtir une tenue professionnelle non conventionnelle</li> <li>- Adopter une attitude inadaptée</li> <li>- Utiliser un langage inadapté et/ou non professionnel</li> <li>- <i>Autonomie partielle avec guidance</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revêtir une tenue professionnelle peu adaptée</li> <li>- Adopter une attitude partiellement adaptée</li> <li>- Utiliser un langage peu adapté et/ou un vocabulaire peu professionnel</li> <li>- <i>Autonomie partielle</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revêtir une tenue professionnelle adaptée</li> <li>- Adopter une attitude adaptée</li> <li>- Utiliser un langage adapté à la clientèle et/ou un vocabulaire professionnel maîtrisé</li> <li>- <i>Autonomie totale</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revêtir une tenue professionnelle adaptée</li> <li>- Adopter une attitude irréprochable</li> <li>- Utiliser un langage adapté à tous types de clientèle et/ou un vocabulaire professionnel maîtrisé</li> <li>- <i>Autonomie totale et pleine responsabilité</i></li> </ul>
		<b>C 31.2 : Créer des conditions d'accueil.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer les procédures relatives à l'hygiène et aux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer les procédures relatives à l'hygiène et aux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer les procédures relatives à l'hygiène et aux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer les procédures relatives à l'hygiène et aux ambiances en autonomie</li> </ul>

<b>Pôle 3 : Relation avec la clientèle</b>	<b>Compétence 4 du LSL (C31) : Accueillir et prendre en charge la clientèle</b>		ambiances en autonomie partielle avec guidance	ambiances en autonomie partielle	ambiances en autonomie totale	totale et pleine responsabilité
		<b>C 31.3 : Conduire un dialogue.</b>	- Mettre en œuvre une communication inadaptée et/ou absence d'écoute active <i>Autonomie partielle avec guidance</i>	- Mettre en œuvre une communication pas toujours adaptée (incohérences, hésitations, ...) malgré une écoute active <i>Autonomie partielle</i>	- Mettre en œuvre une communication adaptée reposant sur une écoute active, mise en confiance de la clientèle <i>Autonomie totale</i>	- Mettre en œuvre une communication adaptée reposant sur une écoute active et favorisant l'émergence d'un discours clair, précis et la mise confiance de la clientèle <i>Autonomie totale et pleine responsabilité</i>
		<b>C 31.4 : Veiller au confort de la clientèle tout au long de la prestation.</b>	- Identifier et respecter les éléments de confort de la clientèle en autonomie partielle avec guidance <i>Autonomie partielle avec guidance</i>	- Identifier et respecter les éléments de confort de la clientèle en autonomie partielle <i>Autonomie partielle</i>	- Identifier et respecter les éléments de confort de la clientèle <i>Autonomie totale</i>	- Identifier et respecter les éléments de confort de la clientèle avec prise d'initiatives, en autonomie totale et pleine responsabilité <i>Autonomie totale et pleine responsabilité</i>
		<b>C 31.5 : Commenter la prestation au cours des différentes phases.</b>	- Commenter de façon très superficielle et peu argumentée <i>- Autonomie partielle avec guidance</i>	- Commenter de façon superficielle, malgré des tentatives d'argumentation <i>- Autonomie relative</i>	- Commenter de façon réfléchi (argumentation fiable) <i>- Autonomie totale</i>	- Commenter de façon réfléchi et adaptée à la diversité des profils de la clientèle (argumentation fiable) <i>- Autonomie totale et en pleine responsabilité</i>
	<b>C 31.6 : Concevoir, renseigner et mettre à jour un fichier client.</b>	- Identifier les éléments d'élaboration d'une fiche client, enregistrer les informations et mettre à jour le fichier client, <i>en autonomie partielle avec guidance</i>	- Identifier les éléments d'élaboration d'une fiche client, enregistrer les informations et mettre à jour le fichier client en <i>autonomie partielle</i>	- Elaborer une fiche client, enregistrer précisément les informations et mettre à jour le fichier <i>client en autonomie totale</i>	- Elaborer une fiche client en intégrant tous les critères, enregistrer précisément les informations et mettre à jour le fichier client <i>en autonomie totale</i>	
	<b>C 32.1 : Repérer les attentes, les besoins</b>	- Analyser de façon très superficielle et/ou inexistante, sans	- Analyser de façon partielle (questionnement insuffisant, pas de démarche de	- Analyser de façon judicieuse, grâce à un questionnement complet, l'utilisation de	- Analyser de façon judicieuse ; prestation aboutie grâce à un questionnement complet,	

<b>Pôle 3 : Relation avec la clientèle</b>	<b>Compétence 5 du LSL (C32) : Analyser les attentes de la clientèle</b>	<b>et les motivations de la clientèle.</b>	chercher à repérer les besoins	reformulation et observation incomplète)	la reformulation et une observation fiable	pertinent, l'utilisation de la reformulation et une observation très méthodique
		<b>C 32.2 : Présenter un bilan des attentes, des besoins et des motivations de la clientèle, en vue de la vente, de conseils, d'utilisation des produits ou de prestations esthétiques.</b>	- S'engager dans la prestation sans diagnostic préalable et/ou diagnostic très incomplet voire erroné - absence de conseils et argumentations	- S'engager dans la prestation à partir d'un diagnostic incomplet - Conseiller ou argumenter de façon superficielle	- S'engager dans la prestation à partir d'un diagnostic complet - Conseiller ou argumenter de façon adaptée	- S'engager dans la prestation à partir d'un diagnostic complet et fiable (expertise) - Conseiller ou argumenter de façon pertinente, avec force de propositions complémentaires (expertise)
	<b>Compétence 6 du LSL (C33) : Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques</b>	<b>C 33.1 : Reformuler les besoins de la clientèle.</b>	- Adopter une attitude professionnelle durant l'accueil - Faire exprimer les besoins et attentes de la clientèle <i>- Autonomie partielle avec guidance</i>	- Adopter une attitude professionnelle durant l'accueil - Faire exprimer les besoins et attentes de la clientèle - Reprendre quelques points exprimés par la clientèle sans questionnaire supplémentaire <i>- Autonomie partielle</i>	- Adopter une attitude professionnelle durant l'accueil - Utiliser les principes de l'écoute active et organiser un questionnaire personnalisé - Mémoriser les informations principales et reformuler les besoins de la clientèle de façon satisfaisante <i>- Autonomie totale</i>	- Adopter une attitude professionnelle durant l'accueil - Utiliser les principes de l'écoute active et organiser un questionnaire personnalisé - Mémoriser toutes les informations principales et reformuler les besoins de la clientèle de façon satisfaisante en utilisant des termes professionnels - Anticiper la vente additionnelle <i>- Autonomie totale et en pleine responsabilité</i>
			<b>C 33.2 : Sélectionner des produits ou des services adaptés aux attentes.</b>	- Proposer des produits ou des prestations avec guidance et sur	- Proposer des produits ou des prestations en <i>autonomie partielle</i>	- Proposer des produits ou des prestations adaptées <i>- en autonomie totale</i>



<b>Pôle 3 : Relation avec la clientèle</b>	<b>Compétence 6 du LSL (C33) : Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques</b>		sollicitation forte du tuteur			<b>- Autonomie totale et pleine responsabilité</b>
		<b>C 33. 3 : Argumenter la sélection.</b>	- Argumenter de façon approximative en <b>autonomie partielle et sous forte guidance</b>	- Argumenter de façon hésitante et <b>en autonomie partielle</b>	- Argumenter de façon fiable les choix de produits ou prestations ( <i>caractéristiques, avantages, preuves ...</i> ) <b>- Autonomie totale</b>	- Argumenter de façon fiable les choix de produits ou prestations ( <i>astuces professionnelles, innovations</i> ) = expertise <b>- Autonomie totale et pleine responsabilité</b>
		<b>C 33. 4 : Répondre aux objections.</b>	- Subir les objections de la clientèle sans y répondre et/ou y répondre <b>sous forte guidance</b>	- Repérer les freins à la décision - Répondre aux objections de la clientèle en <b>autonomie partielle</b>	- Repérer les freins à la décision - Répondre aux objections de la clientèle de façon pertinente <b>- Autonomie totale</b>	- Repérer les freins à la décision - Répondre aux objections de la clientèle de façon pertinente et convaincante <b>- Autonomie totale</b>
		<b>C 33.5 : Proposer une vente additionnelle de produits, de prestations.</b>	- Proposer une vente additionnelle non pertinente et/ou non adaptée aux besoins de la clientèle	- Proposer une vente additionnelle pertinente et adaptée aux besoins de la clientèle <b>- Autonomie partielle</b>	- Proposer une vente additionnelle pertinente et adaptée aux besoins de la clientèle <b>- Autonomie totale</b>	- Proposer des ventes additionnelles pertinentes (complémentaires) et adaptées aux besoins de la clientèle - Argumentation solide <b>- Autonomie totale</b>
		<b>C 33.6 : Conclure la vente.</b>	- Conclure l'acte d'achat par l'encaissement, la fidélisation et prise de rendez-vous en autonomie partielle avec forte guidance	- Conclure l'acte d'achat par l'encaissement, la fidélisation et prise de rendez-vous, dans une démarche hésitante et/ou quelques manquements en terme de maîtrise des impératifs du planning <b>- Autonomie partielle</b>	- Conclure l'acte d'achat par l'encaissement, sans erreur - Proposer des doses d'essai - Fidéliser la clientèle en maîtrisant les outils (cartes de fidélité ...) - prendre rendez-vous dans le respect des attentes de la clientèle et des impératifs du planning <b>- Autonomie totale</b>	- Conclure l'acte d'achat par l'encaissement avec aisance - Proposer des doses d'essai en argumentant les caractéristiques du produit - Fidéliser la clientèle en maîtrisant les outils (cartes de fidélité, logiciels, réseaux sociaux) - prendre rendez-vous dans le respect des attentes de la clientèle et des impératifs du planning <b>- Autonomie totale et pleine responsabilité</b>

Pôle 3 : Relation avec la clientèle	Compétence 7 du LSL (C34) : Mettre en place et animer des actions de promotion de produits et de prestations esthétiques	C 34.1 : Présenter des produits sur un stand, dans une vitrine, sur un linéaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter les principes de présentation des produits, en <i>autonomie partielle et sous forte guidance</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Différencier les techniques de présentation des produits</li> <li>- Présenter les produits de façon harmonieuse, attractive et conforme à l'image de la marque, au thème.</li> <li>- <i>Autonomie partagée</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter les produits de façon harmonieuse, attractive et conforme à l'image de la marque, au thème.</li> <li>- Evaluer les différentes techniques de présentation des produits</li> <li>- <i>Autonomie totale</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conceptualiser des modes de présentation harmonieuse, attractive, conforme à l'image de la marque, au thème = expertise, force de propositions</li> <li>- <i>Autonomie totale et pleine responsabilité</i></li> </ul>
		C 34.2 : Exploiter les éléments de valorisation d'un support publicitaire pour promouvoir un produit, une prestation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer la réglementation relative à la publicité et à la vente des prestations <i>sous forte guidance</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer la réglementation relative à la publicité et à la vente des prestations <i>en autonomie partielle</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer la réglementation relative à la publicité et à la vente</li> <li>- Argumenter la valorisation du support publicitaire</li> <li>- <i>Autonomie totale</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer la réglementation relative à la publicité et à la vente</li> <li>- Argumenter la valorisation du support publicitaire</li> <li>- Identifier les particularités et l'impact du message de mercatique directe par rapport au message publicitaire classique</li> <li>- <i>Autonomie totale et pleine responsabilité</i></li> </ul>
		C 34.3 : Concevoir, programmer, animer une action de promotion d'un produit, d'une prestation dans l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des supports simples de mercatique directe à l'aide de l'outil informatique, en <i>autonomie partielle et sous forte guidance</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des supports simples de mercatique directe à l'aide de l'outil informatique</li> <li>- Animer des actions de promotion de produits ou de prestations dans l'entreprise en <i>autonomie partielle sous guidance et/ou conseils du tuteurs</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des supports simples de mercatique directe à l'aide de l'outil informatique</li> <li>- Concevoir la programmation d'actions de promotion</li> <li>- Animer des actions de promotion de produits ou de prestations dans l'entreprise, en parfaite réponse aux objectifs visés</li> <li>- Evaluer l'impact</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des supports simples de mercatique directe à l'aide de l'outil informatique</li> <li>- Concevoir la programmation d'actions de promotion</li> <li>- Animer des actions de promotion de produits ou de prestations dans l'entreprise, en parfaite réponse aux objectifs visés</li> <li>- Evaluer l'impact</li> </ul>

<b>Pôle 3 : Relation avec la clientèle</b>					- <i>Autonomie totale</i>	- Proposer des actions correctives et /ou d'amélioration - <i>Autonomie totale et pleine responsabilité</i>
		<b>C 34.4 : Exploiter un fichier clients à des fins commerciales.</b>	- Consulter et identifier les éléments utiles contenus dans un fichier clients sous guidance	- Incrémenter un fichier clientèle numérique en autonomie partielle	- Incrémenter un fichier clientèle numérique - Justifier l'exploitation d'un fichier clients	- Concevoir un fichier clients
		<b>C 34.5 : Mesurer l'impact d'une action de promotion.</b>	- Administrer un questionnaire de mesure d'impact d'une action de promotion <i>sous guidance</i>	- Créer et administrer un questionnaire de mesure d'impact d'une action de promotion <i>en autonomie partielle</i>	- Créer et administrer un questionnaire de mesure d'impact d'une action de promotion en autonomie partielle - Prendre en compte et interpréter les indicateurs d'impacts <i>Autonomie totale</i>	- Créer et administrer un questionnaire de mesure d'impact d'une action de promotion - Prendre en compte et interpréter les indicateurs d'impacts - Proposer des solutions adaptées / remédiations/ actions correctives au regard des indicateurs d'impacts - <i>Autonomie totale</i>
	<b>Compétence 8 du LSL (C35) : Evaluer la satisfaction de la clientèle</b>	<b>C 35.1 : Analyser le résultat d'un protocole, d'une technique.</b>	- Identifier les résultats attendus d'un protocole, d'une technique - <i>Autonomie partielle sous guidance</i>	- Apprécier les écarts entre résultats obtenus et résultats attendus d'un protocole, d'une technique - <i>Autonomie partielle</i>	- Apprécier les écarts entre résultats obtenus et résultats attendus d'un protocole, d'une technique - Analyser les résultats - <i>Autonomie totale</i>	- Apprécier les écarts entre résultats obtenus et résultats attendus d'un protocole, d'une technique - Analyser les résultats - Envisager une stratégie d'exploitation des résultats - <i>Autonomie totale</i>
		<b>C 35.2 : Identifier des indicateurs de satisfaction et de non-satisfaction.</b>	- Formuler un questionnement pertinent <i>en autonomie partielle et sous guidance</i>	- Formuler un questionnement pertinent - Analyser des réponses en identifiant les causes de satisfaction et de non-satisfaction - <i>Autonomie partielle</i>	- Formuler un questionnement pertinent - Identifier les indicateurs de satisfaction et de non-satisfaction	- Concevoir une enquête de satisfaction de la clientèle - Analyser des réponses en identifiant les causes de satisfaction et de non-satisfaction

	Compétence 8 du LSL (C35)				- Analyser des réponses en identifiant les causes de satisfaction et de non-satisfaction - <i>Autonomie totale</i>	- Utiliser une échelle d'évaluation adaptée - <i>Autonomie totale et pleine responsabilité</i>
		<b>C 35.3 : Proposer des solutions.</b>	- Apporter des solutions adaptées en autonomie partielle <i>et sous forte guidance</i>	- Apporter des solutions adaptées <i>en autonomie partielle</i>	- Apporter des solutions adaptées et argumentées dans un but de fidéliser la clientèle - <i>Autonomie totale</i>	- Apporter des solutions adaptées et argumentées dans un but de fidéliser la clientèle - Formuler des pistes d'amélioration et orienter vers des outils (fichier clientèle, logiciels professionnels, applications numériques) - <i>Autonomie totale et pleine responsabilité</i>
Pôle 4 Relation avec le personnel	Compétence 9 du LSL (C41) : Animer et encadrer le personnel	<b>C 41.1 : Situer sa fonction dans l'entreprise et dans l'équipe de travail.</b>	- Identifier chaque membre de l'équipe	- Identifier chaque membre de l'équipe - Identifier les différentes fonctions ou compétences spécifiques des membres de l'entreprise	- Identifier chaque membre de l'équipe - Identifier les différentes fonctions ou compétences spécifiques des membres de l'entreprise - Compléter l'organigramme de l'entreprise	- Identifier chaque membre de l'équipe - Identifier les différentes fonctions ou compétences spécifiques des membres de l'entreprise - Elaborer et renseigner l'organigramme de l'entreprise
		<b>C 41.2 : Recenser les besoins de formation.</b>	- Cocher une liste de besoins de formation	- Compléter un document de recensement des besoins de formation du personnel	- Etablir une liste ordonnée des priorités en matière de besoins de formation du personnel	- Créer un outil de recensement des besoins de formation du personnel
		<b>C 41.3 : Proposer une formation continue pour le personnel.</b>	- Déterminer les objectifs de l'entreprise dans le but de mettre en place une formation continue adaptée - <i>Autonomie partielle avec guidance</i>	- Déterminer les objectifs de l'entreprise dans le but de mettre en place une formation continue adaptée	- Déterminer les objectifs de l'entreprise dans le but de mettre en place une formation continue adaptée	- Elaborer le plan de formation - <i>Autonomie totale et pleine responsabilité</i>

<b>Pôle 4 : Relation avec le personnel</b>				- Définir les besoins de formation pour chacun des membres de l'équipe - <b>Autonomie partielle avec guidance</b>	- Définir les besoins de formation pour chacun des membres de l'équipe - Proposer des actions de formation adaptées - <b>Autonomie totale</b>	
		<b>C 41. 4 : Former les personnels dans l'entreprise.</b>	- Proposer une démarche de formation pour le personnel de l'entreprise ( ex : formation marque...)	- Conduire une action de formation répondant aux objectifs visés en co-animation	- Conduire une action de formation répondant aux objectifs visés en autonomie totale	- Elaborer une session de formation - Etablir le bilan de fin de formation
	<b>Compétence 10 du LSL (C42) : Evaluer le travail du personnel</b>	<b>C 42.1 : Repérer les critères d'efficacité du travail dans l'entreprise.</b>	- Attribuer les activités en fonction des compétences, des motivations et des objectifs du personnel - <b>Autonomie partielle avec forte guidance</b>	- Attribuer les activités en fonction des compétences, des motivations et des objectifs du personnel - Suivre et contrôler les activités du personnel - <b>Autonomie partielle</b>	- Attribuer les activités en fonction des compétences, des motivations et des objectifs du personnel - Suivre et contrôler les activités du personnel - Fixer et faire respecter les objectifs de l'entreprise - <b>Autonomie totale</b>	- Attribuer les activités en fonction des compétences, des motivations et des objectifs du personnel - Suivre et contrôler les activités du personnel - Fixer et faire respecter les objectifs de l'entreprise tout en développant une politique de dépassement de soi et de motivation au travail - <b>Autonomie totale</b>
		<b>C 42.2 : Analyser les résultats du travail.</b>	- Identifier les écarts entre le travail prescrit et le travail réalisé - <b>Autonomie partielle avec guidance</b>	- Analyser les écarts entre le travail prescrit et le travail réalisé, sans échanger avec le personnel - <b>Autonomie partielle</b>	- Analyser les écarts entre le travail prescrit et le travail réalisé, après échange avec le personnel - <b>Autonomie totale</b>	- Analyser les écarts entre le travail prescrit et le travail réalisé - Proposer des solutions pour remédier aux écarts
		<b>C 42.3 : Proposer des solutions.</b>	- Proposer des actions d'évolution peu pertinentes	- Proposer des actions d'évolution partiellement adaptées	- Proposer des actions d'évolution adaptées aux besoins du personnel et de l'entreprise	- Proposer des actions d'évolution judicieuses, pertinentes pour le personnel, pour anticiper le développement de l'entreprise et l'évolution du marché

Pôle 4 : Relation avec le personnel	Compétence 11 du LSL (C43) : Participer au recrutement	C 43.1 : Rédiger une offre d'emploi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les informations nécessaires à l'élaboration d'une offre d'emploi</li> <li>- <b>Autonomie partielle sous guidance</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédiger une offre d'emploi concise, claire mais ne prenant pas en compte la totalité des besoins dans l'entreprise</li> <li>- <b>Autonomie partielle</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser le profil de poste à pourvoir</li> <li>- Rédiger une offre d'emploi concise, claire et pertinente prenant en compte la totalité des besoins dans l'entreprise</li> <li>- <b>Autonomie totale</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédiger une offre d'emploi concise, claire et pertinente répondant à une demande précise relative aux ressources humaines</li> <li>- Maîtriser les obligations légales liées à la rédaction de l'offre d'emploi</li> <li>- Proposer des canaux de diffusion pertinents de l'offre d'emploi</li> <li>- <b>Autonomie totale et pleine responsabilité</b></li> </ul>
		C 43.2 : Sélectionner des candidat(e)s potentiel(le)s.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter une sélection non argumentée de candidats sans réel lien avec le poste à pourvoir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter une sélection non argumentée de candidats en adéquation avec le poste à pourvoir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter et argumenter les candidatures en adéquation avec le poste à pourvoir</li> <li>- Sélectionner des candidats pour le profil de poste</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer des outils de conduite d'entretiens d'embauche, grilles, tests, ...</li> <li>- Classer les candidatures répondant au profil de poste de façon pertinente, hiérarchique...</li> <li>- Organiser les entretiens</li> <li>- Conduire les entretiens d'embauche</li> <li>- Respecter les obligations légales liées à l'entretien d'embauche</li> </ul>
Pôle 5	Communiquer avec différents interlocuteurs	C 51.1 : Communiquer avec les fabricants, fournisseurs et professionnels.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmettre des messages imprécis et/ou incomplets et/ou erronés</li> <li>- <b>Besoin de forte guidance</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmettre des messages au contenu pertinent mais dont la forme n'est pas toujours adaptée à l'interlocuteur</li> <li>- <b>Autonomie partielle</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmettre des messages au contenu pertinent et dont la forme est adaptée à la diversité d'interlocuteurs</li> <li>- <b>Autonomie totale</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmettre des messages au contenu pertinent et dont la forme est adaptée à la diversité d'interlocuteurs</li> <li>- <b>Autonomie totale et pleine responsabilité</b></li> </ul>

	Compétence 12 du LSL (C51)	<b>C 51.2 : Utiliser les outils d'information et de communication.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choisir des modes de communication peu judiciaires et non argumentés</li> <li>- <b>Besoin de forte guidance</b></li> </ul>	NON EVALUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choisir des modes de communication judiciaires et argumentés</li> <li>- <b>Autonomie totale</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choisir des modes de communication judiciaires et argumentés</li> <li>- <b>Autonomie totale et pleine responsabilité</b></li> </ul>
Pôle 5 : Gestion technique, administrative et financière	Compétence 13 du LSL (C52) : Assurer la veille documentaire	<b>C 52. 1 : Rechercher, sélectionner et traiter les informations.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recenser des informations de veille liées à une problématique donnée, <b>en autonomie partielle sous guidance</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Classer les ressources documentaires scientifiques, professionnelles et réglementaires</li> <li>- <b>Autonomie partielle</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sélectionner les informations utiles</li> <li>- Mettre en lien les textes référentiels juridiques avec la problématique</li> <li>- <b>Autonomie totale</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en perspective les informations recensées en proposant une stratégie commerciale</li> <li>- <b>Autonomie totale et pleine responsabilité</b></li> </ul>
		<b>C 52.2 : Réaliser un dossier documentaire.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter un dossier structuré</li> <li>- <b>Autonomie partielle sous forte guidance</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter un dossier structuré</li> <li>- <b>Autonomie partielle</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter un dossier pertinent et structuré</li> <li>- <b>Autonomie totale</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter un dossier complet, exploitable immédiatement en milieu professionnel</li> <li>- <b>Autonomie totale en pleine responsabilité</b></li> </ul>
	Compétence 14 du LSL (53) : Assurer le pilotage de l'entreprise	<b>C 53.1 : Gérer les produits et les équipements.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etiqueter</li> <li>- Ranger les produits, les consommables, l'outillage, le linge et les divers matériels</li> <li>- Gérer l'entretien du matériel (fonctionnement, hygiène)</li> <li>- <b>En autonomie partielle sous forte guidance</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser la réception, l'étiquetage, le rangement des produits, des consommables, de l'outillage, du linge et des matériels</li> <li>- Gérer l'entretien du matériel (fonctionnement, hygiène)</li> <li>- <b>En autonomie partielle</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser la réception, l'étiquetage, le rangement des produits, des consommables, de l'outillage, du linge et des matériels</li> <li>- Gérer les stocks</li> <li>- Gérer l'entretien du matériel (fonctionnement, hygiène)</li> <li>- <b>En autonomie totale</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser la réception, l'étiquetage, le rangement des produits, des consommables, de l'outillage, du linge et des matériels</li> <li>- Gérer les stocks</li> <li>- Prendre des initiatives en terme de commande (contacts fournisseurs, démarchage ...)</li> <li>- Gérer l'entretien du matériel (fonctionnement, hygiène)</li> <li>- <b>En autonomie totale et pleine responsabilité</b></li> </ul>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délivrer la facture dans le respect de la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Editer et délivrer la facture dans le respect de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Editer et délivrer la facture dans le respect</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Editer et délivrer la facture dans le respect de</li> </ul>

		<b>C 53.2 : Gérer les encaissements.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>réglementation en vigueur</li> <li>- <b>Autonomie partielle sous guidance</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la réglementation en vigueur</li> <li>- <b>Autonomie partielle</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>de la réglementation en vigueur</li> <li>- Gérer l'enregistrement des ventes</li> <li>- <b>Autonomie totale</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la réglementation en vigueur</li> <li>- Gérer l'enregistrement des ventes</li> <li>- <b>Autonomie totale en pleine responsabilité</b></li> </ul>
<b>Pôle 5 : Gestion technique, administrative et financière</b>	<b>Compétence 14 du LSL (53) : Assurer le pilotage de l'entreprise</b>	<b>C 53.3 : Prévoir l'évolution de l'activité de l'entreprise.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décrire l'activité de l'entreprise</li> <li>- Apprécier les écarts entre résultats attendus et résultats obtenus</li> <li>- <b>Autonomie partielle sous forte guidance</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser l'activité de l'entreprise</li> <li>- Apprécier les écarts entre résultats attendus et résultats obtenus</li> <li>- <b>Autonomie partielle</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser l'activité de l'entreprise</li> <li>- Apprécier les écarts entre résultats attendus et résultats obtenus</li> <li>- Proposer des actions correctives</li> <li>- <b>Autonomie totale</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser l'activité de l'entreprise</li> <li>- Apprécier les écarts entre résultats attendus et résultats obtenus</li> <li>- Proposer des actions correctives</li> <li>- <b>Autonomie totale et pleine responsabilité</b></li> </ul>
		<b>C 53.4 : Déterminer les coûts de revient et le prix de vente des prestations esthétiques.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer le prix de vente des prestations en <b>autonomie partielle sous forte guidance</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer le prix de vente des prestations</li> <li>- Déterminer les coûts de revient des prestations en <b>autonomie partielle</b></li> </ul>	NON EVALUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer le prix de vente des prestations</li> <li>- Déterminer les coûts de revient des prestations en <b>autonomie totale et pleine responsabilité</b></li> </ul>
		<b>C 53.5 : Effectuer le suivi des opérations bancaires.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer les versements à la banque en <b>autonomie partielle et sous forte guidance</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer les versements à la banque</li> <li>- Suivre les relevés bancaires</li> <li>- <b>Autonomie partielle</b></li> </ul>	NON EVALUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer les versements à la banque</li> <li>- Suivre les relevés bancaires</li> <li>- Suivre les échéances financières</li> <li>- <b>Autonomie totale et pleine responsabilité</b></li> </ul>
		<b>C 53.6 : Exécuter les travaux administratives consécutifs à l'activité d'une entreprise.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renseigner certains documents administratifs relatifs à l'activité d'une entreprise</li> <li>- <b>Autonomie partielle sous forte guidance</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renseigner certains documents administratifs relatifs à l'activité d'une entreprise (quelques manquements)</li> <li>- <b>Autonomie partielle</b></li> </ul>	NON EVALUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renseigner correctement les documents administratifs relatifs à l'activité d'une entreprise</li> <li>- <b>Autonomie totale et pleine responsabilité</b></li> </ul>



Pôle 5 : Gestion technique, administrative et financière	Compétence 14 du LSL (53) : Assurer le pilotage de l'entreprise	C 53.7 : Enregistrer les éléments du tableau de bord.	- Renseigner les éléments du tableau de bord en <b>autonomie partielle et sous forte guidance</b>	- Renseigner et enregistrer les éléments du tableau de bord en <b>autonomie partielle</b>	NON EVALUE	- Renseigner et enregistrer correctement les éléments du tableau de bord en <b>autonomie totale et pleine responsabilité</b>
		C 53.8 : Elaborer un planning de travail du personnel.	- Planifier efficacement les activités du personnel de façon journalière en <b>autonomie partielle et sous forte guidance</b>	- Planifier efficacement les activités du personnel de façon journalière et hebdomadaire en <b>autonomie partielle</b>	NON EVALUE	-Planifier efficacement les activités du personnel de façon journalière, hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle, et annuelle <b>en autonomie totale et pleine responsabilité</b>
	Compétence 15 du LSL (54) : Installer et gérer des espaces de travail	C 54.1 : Installer et gérer les espaces de travail.	- Identifier les éléments nécessaires aux aménagements généraux et spécifiques des postes de travail et des espaces techniques <b>en autonomie partielle sous forte guidance</b>	- Proposer des aménagements généraux et spécifiques des postes de travail et des espaces techniques sans prendre en compte les préconisations liées aux activités de l'esthéticienne <b>- Autonomie partielle</b>	- Proposer des aménagements généraux et spécifiques des postes de travail et des espaces techniques prenant en compte les préconisations liées aux activités de l'esthéticienne <b>- Autonomie totale</b>	- Proposer un plan global pertinent d'aménagement général et spécifique des postes de travail, des espaces techniques, prenant en compte les préconisations liées aux activités de l'esthéticienne <b>- Autonomie totale et pleine responsabilité</b>